



clermont
auvergne
métropole



Info travaux
juillet 2026

Travaux d'aménagement et de requalification

Rue des Granges et carrefour Saint-Exupéry à Lempdes

À partir de mi-juillet, Clermont Auvergne Métropole, en lien avec la Ville de Lempdes, engage la seconde phase des travaux sur la rue des Granges et le carrefour Saint-Exupéry. Après une première phase de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, cette nouvelle étape concrétise le projet de requalification des espaces publics.

Objectif

Développer les mobilités, sécuriser la voirie, rénover l'éclairage public, enfouir les réseaux aériens (alimentation électrique, télécommunication), créer un square arboré au cœur du quartier.

Évolution du projet initial

Suite aux différentes étapes de consultation des usagers du quartier, il est adopté :

- L'optimisation du stationnement :
 - ajout de quatre places de stationnement supplémentaires sur la rue des Granges pour préserver le stationnement résidentiel de proximité.
 - aménagement d'un parking paysager d'une quinzaine de places, situé en cœur d'îlot entre l'allée des Monts Dore et l'allée des Limagnes, offrant une solution complémentaire et sécurisée.
 - maintien et adaptation des deux emplacements de stationnement à proximité du cabinet médical, rue des Granges, pour faciliter l'accès des patients.
- La sécurisation des cheminements piétons : adaptation et renforcement de la sécurité des passages piétons aux intersections pour garantir des traversées confortables, visibles et accessibles à tous, notamment près des rues du Fossé et de la Jeunesse.
- Les carrefours seront d'abord testés pendant 6 mois sans feux tricolores pour étudier la circulation et les adaptations nécessaires. Si besoin, des feux pourront être installés par la suite. Tout a été prévu dès le départ pour pouvoir les ajouter facilement sans nouveaux travaux.
- Rue des Granges : création d'une chaussée partagée (chaussée à voie centrale banalisée) pour un meilleur partage de la route entre tous les usagers (automobilistes, cyclistes). Mode d'emploi sur clermontmetropole.eu (rubrique vidéos).

Organisation des travaux

- Durée : 15 mois - démarrage 23 juillet 2026.
- Des perturbations de circulation et des déviations de bus sont prévues.
- Parallèlement aux interventions sur les chaussées, le Syndicat d'eau Basse Limagne (SBL) renouvellera les conduites sous l'impasse des Pêcheurs et la rue du Fossé.

Conscients de la gêne occasionnée par les chantiers, les services de la Métropole mettent tout en œuvre pour réduire autant que possible les nuisances et vous remercient de votre compréhension.

Retrouvez toutes les infos
sur les travaux sur

travaux.clermontmetropole.eu



Préparer demain

CLERMONTMETROPOLE.EU